

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERIONS: Annonces: la ligne. 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^{ie}, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 18

A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial, Grand Place, (entré par les ébénistes Saint-Etienne).

A Arras, rue de la Halle.

A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place de la Bourse, 2, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 5 JUIN 1883

NOTRE CAVALERIE

J'entendais hier, à côté de moi, au Concours hippique de Lille, un homme grave, solennel et bedonnant, s'écrier, avec une indignation ridicule et vertueuse:

« Je ne comprends pas que le gouvernement de la République tolère que les officiers fassent ainsi les jockeys! »

Et ce mortel sentencieux, digne du crayon de Monnier, se tournait vers ses voisins pour mendier un signe d'approbation.

J'en demande très-humblement pardon à M. Joseph Prudhomme, mais j'estime qu'une bonne part des progrès réalisés depuis quelques années par notre cavalerie revient aux concours hippiques.

L'officier français est et sera toujours courageux, chevaleresque; mais il le sera surtout s'il peut faire admirer son courage.

C'est un travers national, je vous le concède; mais je ne vois pas pour moi que le cas soit pendable.

Un officier fera dix fois plus d'équitation, travaillera sans relâche, dressera ses hommes et ses chevaux avec ardeur, s'il sait qu'un jour, soit dans une revue, soit dans une course, l'opinion publique lui témoignera sa complète satisfaction par des applaudissements.

Mais s'il doit obscurément s'enfermer dans un manège; s'il n'a pour témoins que ses patriotiques efforts que la neige en hiver, et la poussière en été, le découragement, la paresse et le dégoût le réduiront rapidement à l'impuissance.

Les Anglais — gens pratiques comme on sait — multiplient les fêtes, les exhibitions, dans lesquelles les officiers de Sa Majesté britannique jouent le rôle prépondérant.

Les Anglais ont la première cavalerie du monde.

En Allemagne, vous ne voyez qu'officiers caracolant, que peloton évolutant.

La cavalerie allemande est la première cavalerie du continent européen.

Ne demandez jamais à l'homme d'être vertueux et travailler par amour désintéressé pour le travail et la vertu.

Vous n'arriverez à rien.

Donc, les concours hippiques sont excellents.

Il faut une forte dose de bêtise ou de mauvaise humeur pour n'y voir qu'un sujet de spectacle, et pour assimiler nos officiers, qui bravent avec un courage admirable des dangers très-réels, à des jockeys ou à des clowns.

Il n'y a pas que les officiers qui ga-

gnent aux concours hippiques; l'amélioration de la race chevaline leur doit beaucoup.

Nous avons le tort en France d'être trop peu pratiques dans l'élevage de nos chevaux.

Les grands sportsmen élèvent en vue des courses, soumettent leurs poulains à un régime spécial et produisent peu de sujets. La cavalerie ne doit pas songer à se recruter chez eux.

Dans certaines régions, on élève des chevaux de camion; c'est à peine si quelques éleveurs font des croisements avec les anglais ou les arabes.

Les concours hippiques, tels qu'on les a organisés, sont inégalement pratiques.

Toutes les races sont représentées: Chevaux de trait, de selle, d'armes, de courses, chevaux pur sang, demi sang, sans race déterminée, tous sont acceptés.

Tout propriétaire qui a de bons chevaux peut espérer qu'ils feront bonne figure dans une exposition. Il développe alors leur race, l'améliore, en fait pour plus tard un élément militaire excellent.

Les remontes peuvent ainsi trouver dans la production française des sujets de premier choix, et notre cavalerie peut se recruter dans notre pays.

Le cheval indigène ne subit pas les effets, souvent désastreux, d'un changement de climat; il devient facilement un cheval excellent, sinon parfait.

Pour le cheval, comme pour le cavalier, les concours hippiques ont, on le voit, largement leur raison d'être.

Il faut s'appliquer à les développer. Par eux, notre armée peut recevoir un supplément de forces et de perfectionnement, dont elle a un besoin réel — de l'avis même des hommes les moins suspects.

Le Concours hippique de Lille a obtenu cette année un succès bien supérieur à celui de l'année précédente: c'était justice.

Nous espérons que celui de 1884, sera supérieur à celui de 1883; et nous ne saurions trop féliciter ceux qui concourent à l'œuvre éminemment patriotique de sa fondation et de son développement.

PIERRE SALVAT.

L'ÉVOLUTION DE M. J. FERRY

Depuis le jour où fut prononcée à Rome cette phrase haïeuse: « le cléricalisme, voilà l'ennemi! », la guerre a été déclarée à tous ceux que l'on englobe sous ce vocable commode de « cléricals. »

Cléricals, les hommes comme M. Vacherot, M. Lamy, qui pensent que sous la république la religion doit être tout aussi indépendante que sous les monarchies: cléricals, les pères de famille qui ne se contentent pas de l'éducation laïque et veulent que leurs enfants soient instruits de leurs devoirs envers Dieu en même temps que de leurs devoirs envers l'État; cléricals, ceux qui se refusent à applaudir à l'expulsion des aumôniers et des religieux des hôpitaux; cléricals, en un mot, tous les citoyens qui ne courbent pas la tête sous le joug des Jacobins. La guerre, d'ailleurs, a été conduite avec une perfidie et une ténacité de sectaires, et depuis six ans, pas un pas n'a été fait par nos gouvernants,

pas un acte législatif important n'a été voté qui n'eût pour but de supprimer un droit, d'enlever une liberté aux catholiques.

On s'en est pris d'abord aux congrégations non autorisées: on a chassé leurs membres en vertu des fameux décrets du 28 mars. On a attaqué ensuite la religion par la loi sur l'enseignement, puis lorsqu'on a eu débarrassé le terrain en expulsant les prêtres réguliers, on a ouvert la sappe contre le clergé séculier. Mais, comme on se trouvait lié par un contrat, que l'on appelle le Concordat, on a tourné les obstacles. On a usé de toutes les armes que la chicane judaïque peut fournir afin d'étudier les engagements solennellement consentis à l'Église et à l'État. On a rogné les traités des évêques, supprimé certaines subventions, tenté de rendre impossible le recrutement du clergé. Grâce à la sagesse des dignitaires de l'Église, tout conflit a été évité, jusqu'au jour où violant la neutralité de l'école, solennellement affirmée à plusieurs reprises à la tribune du Parlement, on a supprimé Dieu de l'enseignement obligatoire. Les évêques ont parlé: les curés et les desservants leur ont obéi. Et alors, comp sur coup, on a déferé au Conseil d'État les évêques, on a suspendu les traitements des desservants au mépris du Concordat.

Pendant que le gouvernement agissait ainsi, la commission du budget allait, de son côté, encore plus loin. Elle décidait de reprendre au culte les édifices diocésains, et ceux qui sont affectés aux petits séminaires ou concédés à des congrégations autorisées. Et la commission a maintenu ses résolutions malgré l'intervention de M. Ferry et de M. Martin Feuillel!

D'où provient ce revirement? On a voulu en faire honneur au bon sens politique de M. J. Ferry, à sa modération... Le bon sens politique, la modération de M. J. Ferry! Mais M. P. Bert, le président de la commission du Concordat, n'est en réalité que le sosie de M. J. Ferry. Mais les passions étroites et antireligieuses de la commission, qui lesa excités, développées? N'est-ce pas M. J. Ferry? C'est à d'autres causes qu'il faut attribuer ce temps d'arrêt; et il est bon qu'on le connaisse.

Le Français les avait déjà indiqués l'autre jour lorsqu'il avait vigieusement parlé d'une note remise au gouvernement par le nonce du Pape. C'est la vérité et la vérité pure. Léon XIII, dont personne ne saurait méconnaître le haut esprit politique, à la modération duquel les républicains ont eux-mêmes rendu hommage, Léon XIII, après être allé à la dernière limite des concessions, a dû intervenir. Il a été déclaré nettement à nos gouvernants — nous écrit un de nos correspondants en mesure d'être bien informé — que si l'on persistait dans la voie des taquineries et des persécutions envers l'Église catholique, on n'hésiterait pas à dénoncer le Concordat. Notre correspondant ajoute que le langage des intermédiaires aurait été aussi courtis et ferme, et qu'ils n'avaient pas eu de peine à faire comprendre à leurs auditeurs les graves conséquences d'une pareille mesure.

Il croit savoir aussi que les informations du Gaulois d'hier sont sur plusieurs points inexactes, notamment en ce qui concerne la surveillance que Léon XIII aurait proposée d'exercer sur les évêques. Ce n'est pas, d'ailleurs, par une lettre adressée au président de la République, mais par une note diplomatique que l'« a » ministre, que le Saint-Père aurait fait connaître sa résolution.

C'est n'est donc pas à la modération de M. J. Ferry et de ses collègues qu'il faut at-

tribuer leur opposition aux vues de la commission du Concordat, mais à l'attitude imposée au chef des fidèles par sa conscience et par son droit. Nous ne faisons aucune difficulté toutefois de reconnaître que le cabinet a fait preuve de bon sens en s'en tenant compte des dangers qu'offrirait une rupture avec le Saint-Siège.

On a beau affecter un souverain mépris pour la puissance spirituelle du Saint-Père, on sait qu'elle est considérable et souveraine sur les consciences catholiques en ce qui touche aux choses religieuses. Mais M. J. Ferry sera-t-il de taille à apaiser les passions qu'il a si longtemps partagées et qu'il a toujours satisfaites jusqu'ici? La hête est déchaînée, le dompteur pourra-t-il la museler? M. P. Bert croit que la séparation de l'Église et de l'État est indispensable... Il espère porter ainsi le dernier coup aux idées religieuses et préparer l'avenir d'une génération libre-penseuse. Qui l'emportera de lui ou de M. J. Ferry?...

Ironie de la politique! Ceux qui ont quel que souci de la tranquillité du pays, ceux qui voudraient voir s'apaiser tous les ferments de discorde si imprudemment soulevés par la phrase fameuse de Romains, en sont réduits à désirer presque le maintien de M. Jules Ferry aux affaires. Mais, quoi qu'il advienne, le parti catholique n'aura rien à se reprocher. Pendant six ans il a été en butte à toutes les avanies, à toutes les taquineries, à toutes les persécutions des sectaires de la Chambre et du gouvernement: il s'est contenté de protester et de patienter.

Aujourd'hui la commission du Concordat, suivant dans ses errements le Conseil d'État et ses inspirateurs, veut aller plus loin encore. Et, n'osant pas brutalement mettre l'Église hors de France, essaye de la pousser dehors lentement, mais sûrement, par une série de mesures arbitraires et illégales. C'est ce qui a motivé l'intervention discrète, mais résolue, du Saint-Siège, et pour qui soit la longanimité et la prudence de Léon XIII, n'est-il pas évident que la mesure est comble, pour qu'il ait marqué le terme des concessions.

DISCOURS DE M. BRAME

Dans la séance de la Chambre du 2 juin, M. Georges Brame, député du Nord, a présenté les observations suivantes:

« J'ai demandé la parole pour un rappel au règlement.

« L'article 36 dispose que les propositions émanant de l'initiative parlementaire doivent être l'objet d'un rapport sommaire, dans la quinzaine.

« Or, à la date du 17 février, notre honorable collègue M. Robert, se faisant l'interprète des justes griefs de l'industrie sucrière et de l'agriculture, a déposé une proposition de loi ayant pour objet de frapper d'un droit de douane les sucres bruts étrangers.

« La diminution de la production française, l'augmentation de la production allemande, qui prend sur nos marchés et sur les marchés étrangers la place que nous avions, donnait à cette proposition un caractère d'urgence.

« Il y a plus de 3 mois que la proposition a été soumise à la commission d'initiative et le rapport, qui aurait dû être présenté dans la quinzaine, ne l'est pas encore.

« Je n'ai pas espéré que le dépôt du rapport n'aurait été le devoir de monter à cette tribune et de constater la violation du règlement.

« Mais aujourd'hui, le silence de notre part pourrait être considéré comme un acquiescement à la violation du règlement.

« Nous arrivons au moment où les transactions pour la vente des betteraves se font entre les cultivateurs et les fabricants.

« Si la surtaxe est votée par la Chambre, les

cultivateurs pourront obtenir de leurs betteraves des prix plus rémunérateurs, dont ils sont privés dans la situation actuelle.

« Vous connaissez tous l'état malheureux de l'agriculture et je viens prior la commission de déposer son rapport le plus tôt possible. (Assentiment sur un grand nombre de bancs.)

« M. LE PRÉSIDENT: J'appellerai l'attention de la commission sur l'importance question signalée par M. Brame, et je l'inviterai à déposer son rapport dans le plus bref délai. »

ENCORE UNE EXPÉDITION DE CROCHETAGE!

Le Révérendissime Père Abbé de Solesmes écrit à l'Unité:

« Monsieur le rédacteur,

« Aujourd'hui, le jour, en la fête du Sacre-Cœur de Jésus, l'abbaye de Solesmes, pour la troisième fois depuis trois ans, sans un prétexte avoué, sans aucune raison réelle, a été envahie par une bande de crocheteurs et de gendarmes, sous la conduite de M. le secrétaire-général de la préfecture de Mans et de M. Laroche, sous-préfet de la Flèche, avec un commissaire et un cuisinier attaché à l'expédition.

« Les détails seraient superflus. Tous les honnêtes gens feront justice de ces odieux et ridicules agresseurs d'une maison depuis longtemps désertée. Les chrétiens savent de plus que les censures sont toujours en vigueur contre ceux qui violent ou retiennent injustement les biens de l'Église.

« F. CHARLES COURTOUR, Abbé de Solesmes. »

En effet, vendredi matin, à quatre heures et demie, les personnalités que désigne le R. P. Abbé se sont présentés pendant que les moines chantaient l'office dans l'église paroissiale.

Il s'agissait d'expulser un jardinier, coupable de cultiver les choux et les salades de l'enclos.

Un camion du chemin de fer suivait le défilé officiel, chargé de ferrures et d'ustensiles de toutes sortes pour servir à l'apposition de 600 scellés en cire doublés de scellés en fer. La besogne n'était pas mince. C'est pourquoi le cuisinier fermait la marche. Voyez-vous d'ici Vatel installant ses marmites sur les fourneaux des moines, et le réfectoire de la communauté servant de salle de festin!

Le même sous-préfet, précédemment excommunié pour un fait analogue, s'était fait, au moment de son mariage, relever de l'excommunication; il retombe dans le sacrilège.

Cette nouvelle violation du Saint-Lieu coïncide avec la première messe d'un Bénédictin, l'ancien commandant Sarlat, dont le beau-frère vient d'être blessé au Tonkin.

Voilà les hommes qu'on traque et qu'on persécute sans merci!

LE GRAND PRIX DE PARIS

Nous empruntons au Figaro les détails suivants sur le grand-prix:

La victoire

Quelle journée! Quelle chaleur! Quel triomphe pour l'élevage français! Vous savez déjà que le nom de Frontin est dans toutes les bouches, qu'il n'y a qu'un cri dans Paris: Frontin! Frontin! Frontin!

Le vainqueur du Derby de Chantilly a battu le vainqueur du Derby d'Épsom!

Jamais je n'ai vu un plus beau Grand Prix. Jamais je n'ai assisté à pareil enthousiasme. C'était du délire!

Et notez que cet enthousiasme, ce délire n'avaient rien de blessant pour nos adversaires, qui se montrent toujours si courtois envers

nous quand nous allons gagner en Angleterre.

Nous serions bien ingrats si nous ne nous souvenions pas de la façon dont fut accueillie, en 1882, la victoire de Jouvence, la fameuse jument de M. Léprieux. Donc, que ce soit bien entendu, nous étions dans la joie de notre victoire, mais nous conservions nos sympathies au glorieux vaincu qui s'appelle Saint-Basile.

Les toilettes

Elle a été plutôt simple. On sentait que les grandes couturières avaient manqué d'imagination. C'est dans la tribune du Club que j'en ai aperçu quelques-unes à citer. La duchesse de Castries portait une robe à dessins persans, chapeau capote en paille dorée avec plumes dorées; Mme Erlanger, tunique marron foncé avec chapeau capote fond rose, bords marron; Mme de Saint-Roman, tunique bleu marine avec capote en dentelles noires ornée de roses; Mlle de Montgometry, robe gris perle, chapeau tout en paille.

Dans la tribune présidentielle, je notai seulement la toilette de Mme Cocher, robe à boutons de fleurs, capote en paille ornée de muquets et de geranioms.

Il y avait aussi beaucoup de robes blanc et corse au couleuvre de Frontin si les robes laissaient à désirer, les femmes se rattrapaient par l'ombrelle et le chapeau. Très jolis chapeaux garnis de fruits:abricots, cerises ou groseilles, ou capotes très-russes dans le genre de celle que portait Mme Alphonse de Rothschild à la dernière réunion d'Anteuil: tout en brins de paille entrelacés avec petits oiseaux bulisonnant sur le côté.

Les ombrelles étaient ravissantes, la plupart en dentelles blanches ou noires plissées et surmontées d'un chou également de dentelles d'où s'échappaient des fleurs ou des branches de vignes.

La course

A quatre heures moins dix, les chevaux sont montés et font leur entrée sur la piste. Certes, il est curieux de comparer ces deux chevaux qui vont faire la lutte ensemble, deux vainqueurs de Derbys et fils de vainqueurs de Derbys. Frontin, par Georges-Ferdinand, vainqueur à Épsom en 1874, et Saint-Basile fils d'Hermès; vainqueur à Épsom en 1867. Certes, ce sont deux beaux poulains, mais au passage, le commandant doit donner la préférence à Frontin, qui a plus de longueur et plus de lignes.

Les chevaux prennent leur canter dans l'ergé dès l'arrivée: Derviche (Chesterman) Farfadet (Dodge), Saint-Basile (F. Archer), Attendez-moi sous l'orme (Baker), Frontin (Cannon), Regain (Fordham), Satory (Stor) et Réveuse (Carratt). A ce moment, l'orage gronde au loin; il est déjà tombé quelques gouttes larges comme des lous d'or, ces quelques gouttes ont mis les femmes en émoi, mais c'est une fausse alerte, tout rentre bientôt dans le calme.

Un premier signal, le départ est donné, les concurrents s'élançant à l'exception de Derviche, dont le jockey a cru à un faux signal et qui se met en route en retard de plusieurs longueurs. Réveuse mène d'abord suivie de Satory, Attendez-moi sous l'orme, Frontin et Farfadet; Saint-Basile, Farfadet, Regain et Derviche.

Au premier tournant, Derviche passait en tête à côté de Réveuse, Satory gronde au loin; il est déjà tombé quelques gouttes larges comme des lous d'or, ces quelques gouttes ont mis les femmes en émoi, mais c'est une fausse alerte, tout rentre bientôt dans le calme.

An premier signal, le départ est donné, les concurrents s'élançant à l'exception de Derviche, dont le jockey a cru à un faux signal et qui se met en route en retard de plusieurs longueurs. Réveuse mène d'abord suivie de Satory, Attendez-moi sous l'orme, Frontin et Farfadet; Saint-Basile, Farfadet, Regain et Derviche.

Au premier tournant, Derviche passait en tête à côté de Réveuse, Satory gronde au loin; il est déjà tombé quelques gouttes larges comme des lous d'or, ces quelques gouttes ont mis les femmes en émoi, mais c'est une fausse alerte, tout rentre bientôt dans le calme.

« J'ai penché le même jusqu'au million de la descente, où Saint-Basile s'est rapproché de Frontin. Au dernier tournant, paraissaient Frontin, Saint-Basile, Farfadet et Satory; ce dernier dépassait le premier, et la lutte s'engageait entre Saint-Basile et Frontin. Celui-ci prenait l'avantage cent mètres avant le poteau et gagnait d'une encolure. Farfadet troisième à trois longueurs, Satory quatrième et Regain cinquième.

Montant du prix: 149,900 francs.

La rentrée du vainqueur

Je vous parlais de l'enthousiasme qui a accueilli la victoire de Frontin. Il est inextinguible. Je n'ai jamais entendu plus de cris. Je n'ai jamais vu voler en l'air plus de chapeaux, ni s'agiter plus de monchoirs. C'était une joie débordante, une émotion folle qui demandait

FEUILLETON DU 5 JUIN 1883 — 26 —

LE CRIME DES AIRELLES

PAR SAINT-VERON

DEUXIÈME PARTIE LES DEUX AGENTS

Le vieux regard à l'œuvre

(SUITE)

— Si vous étiez un bourgeois ordinaire, je vous dirais de descendre à l'hôtel du Commerce où s'arrête la voiture, mais comme vous êtes un artiste, un bon zigou, quoi! je vous conseille d'aller chez la veuve Randoux, dont je vous parlais; c'est moins cher qu'au Commerce, et de plus, la cabane retirée est le plus fameux cordon bleu du pays; si vous savez bien vous y prendre, elle vous fera admettre à la table de ses pensionnaires.

Cette dernière considération fut déterminante pour le faux photographe; la perspective de loger dans l'hôtel honoré de la présence du procureur le séduisait: il

serait ainsi au cœur de la place, et pourrait recueillir une foule de renseignements.

Il se fit donner les indications nécessaires pour se rendre sans guide à l'auberge indiquée: elle était située dans une des principales rues de cette antique cité, qui n'a pas encore trouvé son Haussmann pour la transformer. Quoique des mieux achalandées, elle ne payait pas de mine; c'est par la cuisine qu'on entrait dans l'établissement.

La salle à manger destinée au public de passage est au rez-de-chaussée. La pièce réservée aux pensionnaires s'ouvre sur le corridor des chambres, au premier étage.

Bien qu'il fit à peine jour, l'hôtelière était déjà levée lorsque sa nouvelle pratique se présenta chez elle. Un feu bien hâtant brillait dans la vaste cheminée.

— Je désire une chambre, fit Follefeuille en entrant, je suis photographe de mon métier. Je compte rester quelques jours à Château-Chinon.

— J'en ai une à votre service, répondit l'hôtelière; on va vous y conduire aussitôt que vous aurez rempli les formalités exigées par notre commissaire de police.

— Quelles sont ces formalités, madame? — Il faut que vous inscriviez sur le registre que voilà vos nom, prénoms, âge, profession; le lieu de votre dernier domicile.

Il s'empessa de satisfaire à cette demande et s'inscrivit sur un cahier, fort sale, sous le nom de François Verlogoux, âgé de quarante-neuf ans, né à Lons-le-Saulnier, demeurant à Paris et exerçant la profession de photographe.

A mesure qu'il écrivait, la veuve lisait pardessus son épaule.

vous me réussissez, ce sera une fameuse chance, vous aurez plus de pratique que vous n'en pourriez satisfaire; je placerais mon image dans la salle à manger, cela donnera à mes habitudes l'idée de faire faire la leur.

— Je travaillerais de mon mieux, promit le prétendu artiste.

— Vous n'y perdrez pas, monsieur, on vous soignera en conséquence. Catherine! s'écria-t-elle en s'adressant à une jeune servante fort détreur, tu vas préparer la chambre verte; n'oublie rien, c'est un artiste, je tiens à ce qu'il soit content. Prendrez-vous vos repas ici?

— C'est mon intention, madame, pendant tout le temps que durera mon séjour.

— Puisqu'il en est ainsi, je vous ferai dîner avec mes pensionnaires. Comme vous paraissiez une personne distinguée, je ne doute pas qu'ils ne m'accordent la permission de joindre votre couvert au leur.

— Ici on dîne à l'heure qu'on veut, continua l'hôtelière; pour le dîner, c'est à six heures précises.

— Madame, je déjeunerai à neuf heures; vous comprendrez que la route m'a creusé; puis je visiterai la ville entre le repas matinal et le dîner.

— Vous avez tout le temps d'inspecter à votre aise notre capitale; à part le tribunal, la prison, l'hospice, la fontaine de la place d'en haut, il n'y a rien de bien curieux à voir. On dit que les caves du vieux château datent des Romains, et qu'elles sont très-remarquables; moi qui ne suis qu'une ignorante, je ne les apprécie guère; si elles m'appartenaient, j'en ferais des étalages à porcs... par exemple, je vous conseille d'y aller pour la vue: elle est superbe, vous apercevrez de là tout le Nivernais jusqu'à la Loire... un horizon de montagnes.

— Je vous remercie de ces renseignements, ma bonne dame, j'en ferai mon profit en attendant l'heure du déjeuner, je vais monter à ma chambre pour y faire un somme!

— Vous avez raison, on dort mal dans les chemins de fer; Catherine va vous conduire.

Trois heures de repos firent grand bien à Follefeuille; aussi était-il complètement remis de ses fatigues, lorsqu'après un succulent déjeuner il entreprit la promenade projetée.

De cette excursion, nous ne dirons rien, si ce n'est qu'il s'arrêta assez longtemps devant la prison!

— Pauvre jeune homme, fit-il en songeant au prisonnier auquel il s'intéressait; encore une victime des erreurs judiciaires!

Non, il ne mettait pas en doute l'innocence de Léon Gervais. Celui qui avait fait le portrait de son Ange, sans vouloir aucune rémunération, ne pouvait être un assassin! De tout ce qu'on lui avait dit, il concluait qu'il se trouvait en présence d'un redoutable ennemi!

Il aurait voulu pénétrer jusqu'au préau du prévenu, l'interroger... saisir un de ces vagues indices qui souvent deviennent une piste qui conduit à la vérité.

Il songeait au moyen d'entrer en relation avec lui.

— C'était fort difficile, car il possédait aucun titre pour se faire ouvrir les portes d'une prison.

Il était sous le coup de cette préoccupation lorsqu'il entra à son auberge.

— Ces messieurs sont déjà arrivés, lui dit la veuve Randoux, ils vous attendent pour se mettre à table!

— Ils ont consenti à ce que je devinsse leur commensal?

— La chose a été commise sur des roulet-

tes, M. Verlogoux, répondit l'hôte en lui donnant le nom inscrit sur son livre d'entrées.

— Je suis désolé d'être en retard, fit-il, c'est ma faute, j'aurais dû me rappeler que l'heure des villes est en avance d'un bon quart d'heure sur les horloges du chemin de fer.

Les pensionnaires de Mme Randoux n'étaient pas nombreux, mais le défaut de quantité se rachetait par la qualité.

Il y avait d'abord M. Sigismond de la Vauvrière, procureur de la République, qui occupait la place d'honneur, celle du milieu;